



Les équipements de protection individuelle



Les fiches Services

Note : Pour chacune des fiches services ont été listées les activités pour lesquelles des équipements de protection individuelle étaient nécessaires.

Vous constaterez que, pour chaque service, les chaussures de sécurité sont indiquées comme équipement général, quelque soit l'activité exercée. En effet, nous avons considéré que, même si certains travaux n'entraînaient pas de risques nécessitant expressément le port de chaussures, les agents pouvaient tout de même être amenés à circuler dans des ateliers ou lieux pouvant justifier la fourniture de cet équipement.

Service : Espaces verts



tonte des pelouses, taille des haies, entretien des plantations...
 traitement chimique des végétaux
 entretien des bas-côtés des routes
 élagage, tronçonnage, bûcheronnage...

8

Les protections collectives

Activités présentant :

- des travaux en bordure de route
 ou sur la voie publique ▶ mise en place d'une signalisation de chantier
- des travaux en hauteur ▶ mise en place de gardes-corps, d'échafaudages,
 utilisation d'une nacelle, d'une plate-forme individuelle roulante
- utilisation de machines dangereuses ▶ mise en conformité des machines, formation,
 vérifications des machines, entretien du matériel
- utilisation de produits phytosanitaires ▶ utilisation de produits homologués uniquement,
 les moins dangereux possible (proscrire les produits toxiques)

Les protections individuelles

En général ▶

EPI à porter	N° de la fiche correspondante
Chaussures ou bottes de sécurité	7
Vêtement de travail	6

En fonction des activités ▼

Activités	Risques à éviter	EPI à porter	N° de la fiche correspondante
Utilisation d'une tondeuse à main	Bruit	Protection auditive	4
	Projection de branches, cailloux...	Visière de protection grillagée	2
Conduite d'une tondeuse autoportée ou d'un tracteur	Bruit	Protection auditive	4
Préparation et pulvérisation des produits phytosanitaires	Inhalation de vapeurs nocives	Masque à cartouche	3
	Pénétration cutanée des produits	Gants contre le risque chimique	5
	Projection dans les yeux	Lunettes ou masque de protection, visière	2
	Pénétration cutanée et dépôt du produit sur les vêtements	Combinaison à usage unique contre le risque chimique	6
Utilisation d'une débroussaileuse	Projection de branches, cailloux...	Visière de protection grillagée ou en polycarbonate	2
		Bottes	7
	Tablier en cuir	6	
	Bruit	Protection auditive	4
Projection, coupure, écorchure	Gants contre le risque mécanique	5	
Elagage Tronçonnage Taille des haies	Projection de branches, de maillons de la chaîne, bruit	Casque combiné à une visière de protection grillagée et un casque anti-bruit (ou les 3 éléments séparés)	1
	Coupure, écorchure, froid	Gants contre le risque mécanique	5
	Coupure	Vêtement anti-coupure	6
	Chute de hauteur	Harnais de sécurité avec système stop-chute	8
Nettoyage des berges	Eaux pouvant contenir des germes infectieux (leptospirose)	Bottes et gants en caoutchouc	5 / 7